

## **- Conditions Générales d'embarquement et de location -**

### **Prestations**

Le prix de la croisière comprend la location du voilier et les compétences du skipper professionnel pour une durée prévue à la réservation.

### **Réservation**

Celle-ci n'est effective qu'après le versement d'un acompte de 50 % accompagnant le formulaire de réservation. Cet acompte n'est pas remboursable en cas de désistement de votre part. Le solde du montant de la prestation est à verser un mois avant la date de départ.

**NB** : Si par suite d'avarie ou autre raison, Evad' En voile, se trouvait dans l'obligation d'annuler la croisière, le versement effectué sera remboursé intégralement, sans pour cela ouvrir des droits à une indemnité.

### **Désistement**

Les défections ou abandons en cours de croisière ne donnent droit à aucun remboursement

### **Sécurité et Choix du parcours**

Toute décision relative à la sécurité des personnes embarquées et /ou du bateau incombe au skipper d' Evad' En Voile.

Le skipper se réserve la possibilité de modifier le parcours ainsi que le port d'arriver en fonctions des conditions météorologiques.

### **Santé**

Toutes les personnes embarquées doivent présenter des conditions de santé le permettant.

### **Les frais**

Les frais engendrés par la croisière (port, nourriture, carburant...) sont à la charge du client

### **Responsabilité**

Evad'En Voile décline toute responsabilité sur les effets personnels des clients.

### **Assurance**

Notre assurance couvre les dommages corporels et matériels causés à bord, et dont la responsabilité nous incombe. Vous pouvez si vous le souhaitez souscrire une assurance complémentaire.

### **Caution**

Elle est versée au moment de l'embarquement soit 15% du montant de la location et est restituée au débarquement si le bateau est rendu dans le même état qu'à son départ.